BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1574

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Ventes et cessions

813 861 820 RCS Nanterre.
TRIANGLE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 7500.00 EUR.
Adresse : 74, Rue de Stalingrad, 92000 Nanterre.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION ONEGA Société par actions simplifiée Au capital de : 39 000,00 EUR Siège social 74 Rue de Stalingrad 92000 Nanterre N ° RCS 339 336 117 RCS Nanterre, est société absorbante IGUAL Société par actions simplifiée Au capital de : 7 500,00 EUR Siège social 74 Rue de Stalingrad 92000 Nanterre N ° RCS 509 497 921 RCS Nanterre, est société absorbée TRIANGLE Société par actions simplifiée Au capital de : 7 500,00 EUR Siège social 74 Rue de Stalingrad 92000 Nanterre N° RCS 813 861 820 RCS Nanterre, est société absorbée Aux termes d'un acte SSP en date à NANTERRE du 20/11/2023, La société IGUAL, société par actions simplifiée au capital de 7 500 euros, dont le siège social est 74 rue de Stalingrad 92000 NANTERRE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 509 497 921 RCS Nanterre, la société TRIANGLE société par actions simplifiée au capital de 7 500 euros, dont le siège social est 74 rue de Stalingrad 92000 NANTERRE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 813 861 820 RCS Nanterre, et la société ONEGA, société par actions simplifiée au capital de 39 000 euros, dont le siège social est 74 rue de Stalingrad 92000 NANTERRE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 339 336 117 RCS NANTERRE, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption des sociétés IGUAL et TRIANGLE par la société ONEGA. Les sociétés IGUAL et TRIANGLE feront apport à la société ONEGA de la totalité de leurs actifs et passifs, à savoir, la société IGUAL apportera un actif d'un montant de 1 099 751 euros à charge de la totalité de son passif soit un montant de 693 110 euros, la société TRIANGLE apportera un actif d'un montant de 1 811 248 euros à charge de la totalité de son passif soit un montant de 956 693 euros ; La valeur nette des apports de la société IGUAL s'élèverait à 406 641 euros et la valeur nette des apports de la société TRIANGLE s'élèverait à 854 555 euros. La totalité des droits sociaux composant le capital des sociétés absorbante et absorbées étant détenus par la même société mère, la société N2MC, SAS au capital de 410 000 euros, dont le siège social est situé 9 avenue Pierre Curie 92000 NANTERRE, immatriculée sous le numéro 918 693 441 RCS NANTERRE, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, aucun échange de titres et aucune prime de

fusion. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2023, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par les sociétés IGUAL et TRIANGLE depuis le 1er janvier 2023 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société ONEGA. Les sociétés IGUAL et TRIANGLE seront dissoutes de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée le 31 décembre 2023. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de NANTERRE au nom des trois sociétés le 21/11/2023. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux des sociétés absorbées dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent..

